

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Assises de l'intégration: premier bilan

L'an dernier, la commune a accueilli et participé à l'animation des Assises de l'intégration. Que s'est-il passé depuis?



© Eric Roset



Édité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel : 16 avril 2007

Parution : 9 mai 2007

Journal tiré à
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Eric Roset

P. 3

Assises de l'intégration : premier bilan

Parmi les objectifs des assises de mars 2006, il y avait l'intention de la commune d'être le plus proche possible de la population.



© Magali Girardin

P. 6

Conseil municipal

Se déplacer depuis Vernier en voguant sur le Rhône. Si l'idée des socialistes et des verts n'est pas nouvelle, sa concrétisation possible fait aujourd'hui l'unanimité parmi les élus.



© LDD

P. 8

Election de l'administratif

Six candidats sont en lice pour les trois sièges à pourvoir du Conseil administratif. Découvrez les dossiers qui leur tiennent à cœur et les mesures qu'ils souhaitent prendre.



© LDD

P. 14

C'est à lire

Ce mois-ci vos bibliothèques communales vous proposent de découvrir la Russie par un choix de romans, biographies, livre d'art et images de ce grand pays.



© LDD

P. 31

La MQAL fête ses 40 ans

L'association souhaite marquer cet événement en organisant des soirées à thèmes et une grande fête du 1er au 5 mai 2007.

Assises de l'intégration : premier bilan

Nous avons toujours voulu que cette journée soit un point de départ», insiste Denis Volery, responsable du service de l'action sociale et des solidarités, à propos de la Journée et des Assises de l'Intégration 2006, laquelle s'était déroulée à l'école d'Avanchet-Salève le samedi 18 mars en présence de Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat en charge du département des Institutions. «Parmi nos objectifs, il y avait notre intention d'être le plus proche possible de la population.» Cela n'a pas été simple. Lors de la première séance d'information intervenue à fin 2005, en vue de préparer les Assises, seule une trentaine de personnes avait fait le déplacement.

Lors des Assises de mars 2006, des forums se sont déroulés dans différentes salles de l'école. Les thèmes abordés étaient les suivants: discri-

mination à l'embauche; lieux de parole dans la cité: l'écoute des victimes du racisme et des discriminations; urbanisme, mixité socioculturelle et leurs conséquences sur l'intégration; obstacles à l'accès à la formation de la langue française; obstacles culturels dans l'accès aux soins; Commune de Vernier et intégration: vivre ensemble avec nos différences. Ce dernier atelier était animé par la commune avec le groupe qui s'est formé à fin 2005, suite à la première séance d'information. Cet atelier a permis d'analyser les domaines d'actions, les besoins et les ressources existants.

L'appui de Migros

«La logique suivie par le groupe de travail est d'enrichir ce qui avait été identifié dans l'atelier des Assises de l'intégration et de fixer des priorités. L'idée est aussi de mettre en valeur ce

qui existe déjà. Et si, lors de la séance de préparation des Assises, ce travail sur l'intégration était surtout centré sur les Avanchets, depuis lors, ce travail a été généralisé à l'ensemble du territoire communal», explique Jean-Pierre Tombola, membre du groupe de travail. L'objectif est de recruter un maximum de personnes, mais Jean-Pierre Tombola est par exemple le seul représentant habitant les Avanchets. «Nous souhaitons élargir notre réseau et arriver à pouvoir collaborer avec ce que nous appelons des personnes ressources issues d'autres origines», ajoute Denis Volery. Formalisé après les Assises, ce groupe, qui s'est donné comme nom «Ensemble», comprend une quinzaine de personnes, réparties en deux sous-groupes:

■ «au pied des immeubles»: chargé de relancer la dynamique en favorisant des fêtes telles que la Fête des voisins, ceci afin de favoriser le dialogue. Les immeubles de Mouille-Galland seront les premiers à se jeter à l'eau. Ils préparent une fête pour le printemps. Il s'agira d'une fête participative où chacun doit préparer quelque chose. «Notre souhait serait de pouvoir en organiser durant toute l'année dans des blocs d'immeubles différents». Des représentants de ce sous-groupe seront à chaque fois présents pour dialoguer, écouter et voir quelles sont les attentes de la population;

■ le deuxième sous-groupe est impliqué dans le projet d'intégration «conTAKT-net.ch». De quoi s'agit-il ? Migros, à travers son Pourcent culturel, est allé visiter les sites internet communaux et elle a constaté qu'ils



Lors des Assises de mars 2006, différents forums se sont déroulés

© Eric Roset

sont surtout administratifs et peu visuels. Suite à ce constat, Migros a lancé le projet «conTAKT-net.ch» et met de l'argent à disposition pour le mener à terme. La phase pilote a débuté en novembre 2006 et devrait s'achever en juillet 2007. Pour la mener, Migros cherchait quelques communes pilotes. Un contrat a été signé entre Migros, Thierry Apothéloz, Maire, et Denis Volery au nom de la commune, et le représentant groupe «Ensemble». Les membres de ce sous-groupe se sont déjà rendus trois fois à Zurich pour développer le concept. L'idée de base est la suivante: avec le projet conTAKT-net.ch, le Pour-cent culturel Migros souhaite toucher les migrants en Suisse: la consultation d'informations concernant la vie quotidienne en Suisse sur le site internet de leur commune devrait leur permettre de s'orienter plus facilement dans leur nouveau pays. Pour parvenir à cet objectif, conTAKT-net.ch encourage la mise en réseau et la collaboration entre les cercles de migrant(e)s et de Suisses désireux de soutenir activement cette idée dans leur commune ainsi qu'avec les autorités locales ouvertes à la mise en place d'un tel projet.

L'originalité de ce projet réside dans le fait que les contenus proposés sont adaptés aux besoins d'information des migrant(e)s, comme par exemple l'utilisation d'un distributeur automatique de billets ou savoir où trouver l'offre de garde extra-familiale la plus proche. Toutes les informations sont publiées dans la langue nationale officielle de la commune. Cependant les textes à contenus complexes seront accompagnés par exemple de photos et de pictogrammes pour en faciliter la compréhension.

Les communes romandes de Sion, Moudon et Vernier participent à ce projet, de même que six communes alémaniques. Ce groupe est en train d'élaborer un site test. «Les ateliers auxquels nous participons sont thé-

matiques. Par exemple, comment préparer les bénévoles qui ensuite vont composer les équipes rédactionnelles en charge des sites. Un des thèmes traité était l'éducation et l'accès à l'internet. Des études ont montré que les migrants sont nombreux à être branchés sur le net.»

Il est question que Zurich fournisse les 20 questions les plus fréquentes, puis qu'ensuite les communes pilotes mènent une réflexion afin de savoir si elles doivent être intégrées tel quel, modifiées ou adaptées au vécu verniolan. «Nous pensons travailler avec les maisons de quartier pour accéder à un maximum d'informations. Il ne s'agit surtout pas de supprimer ou de remplacer ce que font les associations.»

Une fête originale

Une des idées du groupe de travail verniolan est de créer un kiosque d'information au niveau communal. «C'est capital à notre sens, car beaucoup de choses existent déjà, mais les gens ne le savent pas». D'ici là, des fêtes vont se dérouler. Tout d'abord, il y aura l'Ethnopoly aux Avanchets le 1er juin. Une initiative de la maison de quartier des Avanchets, de l'association des parents d'élèves de la cité d'Avanchet et des écoles primaires Avanchet-Jura et Avanchet-Salève, avec le soutien de la commune. Ce grand jeu concerne les écoliers de 5e et 6e primaires, soit près de 180 enfants. Il y aura une quarantaine de postes, dans la rue ou dans des appartements où des habitants accueilleront des groupes d'enfants (accompagné d'un adulte) pour leur poser une question sur leur culture. L'idée étant de faire découvrir ses racines.

Un groupe «café-croissants» s'est créé aux Avanchets, dont les membres se retrouvent à la maison de quartier. Les aînés y participent bien. Ce groupe a lancé une réflexion visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier. Jean-Pierre Tombola a fait une syn-

thèse de cette réunion. Le Conseil administratif in corpore a reçu une délégation de ce groupe pour prendre connaissance de leurs attentes. Le Maire Thierry Apothéloz a évoqué l'éventualité de créer un second contrat de quartier avec les Avanchets afin de susciter une nouvelle dynamique de quartier et de soutenir des projets.

Parmi les autres faits à signaler, citons encore :

- Le cours de français gratuit pour femmes migrantes (3x 1h30 par semaine) qui se déroule à la Carambole au Lignon. Un second niveau a vu le jour récemment. L'association Camarada fournit la professeur de français, tandis que la commune l'indemnise et fournit une salle.

- Le sentier didactique sur le thème des familles du monde. Créé dans le cadre des Assises, composé de six panneaux de grand format et disposé entre Balexert et les Avanchets, il est resté en place jusqu'en décembre dernier.

- Le Service de l'action sociale et des solidarités s'est rendu compte qu'il serait très utile de pouvoir disposer parfois d'un interprète ou d'un médiateur culturel lors des entretiens individuels. Il dispose depuis novembre 2006 de quelques personnes-ressources. «Nous souhaiterions pouvoir collaborer avec eux, ainsi que d'autres, comme le fait le Département de l'Instruction Publique avec ses médiateurs interculturels lors des inscriptions scolaires».

En résumé, le groupe de travail né autour des Assises de l'Intégration mobilise une formidable énergie des bénévoles concernés. Ils souhaiteraient que d'autres habitant-e-s puissent les rejoindre ainsi qu'une officialisation de leur mandat, voire l'attribution d'un petit budget afin de couvrir certaines dépenses.

Serge Guertchakoff

Surprise aux élections au Conseil municipal

Voici les principaux enseignements qui résultent des résultats définitifs communiqués lundi 26 mars en fin de journée:

Le parti radical n'a pas atteint le quorum de 7%. Il n'a recueilli que 5,19% des suffrages. Il perd ses six sièges. Rappelons que ce parti a longtemps eu plus de 20% des suffrages avant de baisser à 15,56% en mars 2003. Deux explications: l'absence d'Ernest Greiner, lequel avait été l'élu de droite le mieux élu voici quatre ans, et l'apparition du MCG.

Le MCG réussi du premier coup son entrée à Vernier. Ce nouveau parti a recueilli 10,69% des suffrages et obtient donc 4 sièges, soit autant que l'UDC, que les Verts ou que le PDC.

L'UDC parvient à rester au législatif, malgré l'arrivée du MCG. Il recueille 11,03% des suffrages (14,72% en 2003) et perd donc un siège.

Les Socialistes profitent à fond des voix des étrangers (domiciliés depuis 8 ans au moins en Suisse), lesquels pouvaient voter pour la première fois aux élections municipales genevoises. Le PS obtient 31,62% des suffrages (+ 4,55%) et reste le premier parti de la commune. Il gagne même 3 sièges et passe à 13 élu(e)s.

Libéraux verniolans sans soucis

"**A Gauche Toute !**" recule. Si l'on tient pas compte de la disparition des radicaux, cela fait de l'extrême gauche le plus petit parti du Conseil municipal avec plus que 3 élus (- 2). La liste est d'ailleurs juste au-dessus du quorum: 7,95% (- 4,63%). **Le parti libéral** n'a pas souffert à Vernier, contrairement au reste du canton. Il devient même la deuxième force communal, loin der-

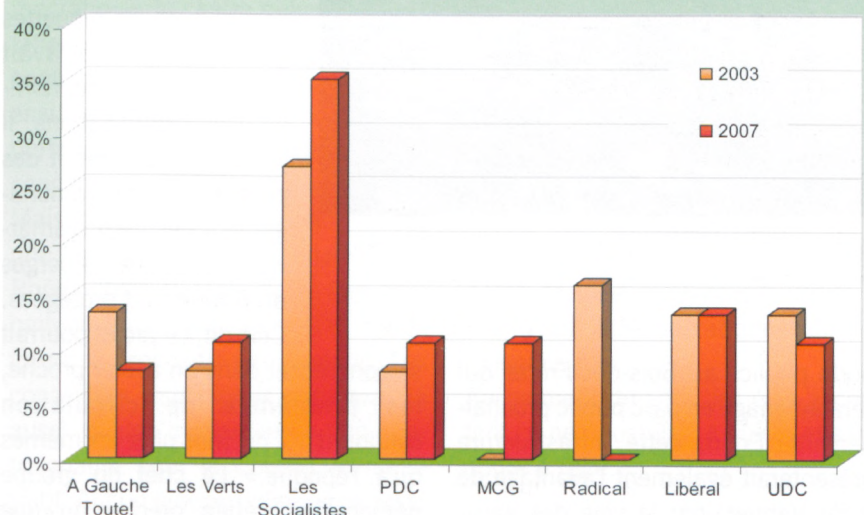
rière les socialistes, en gardant ses 5 sièges, avec 12,05% (- 1,14%).

Le centre sort aussi gagnant à Vernier du vote des étrangers. **Le PDC** et **les Verts** gagnent chacun 1 siège supplémentaire. La progression des Verts s'inscrit dans une tendance qui touche toute la Suisse. Voici quatre ans, ils étaient le seul parti à ne pas avoir perdu de voix avec l'arrivée de l'UDC (+ 0,5%). Cette fois-ci, ils grignotent encore 0,92% des suffrages pour arriver à un total de 10,21%. Quant au PDC, sa progression est très nette (+ 3,69%), grâce sans doute à une tradition DC très marquée dans les pays du sud ouest de l'Europe.

On constate que le taux de participation a souffert de l'ouverture du vote: il passe de 33,9% en 2003 à 30,26%. Il faut dire que le nombre de votants potentiels s'est élevé à 20983 (+ 8443). Dans les faits, ce sont 6350 Verniolanes et Verniolans qui ont joué le jeu de la démocratie (4251 voici quatre ans). Ce taux de participation varie entre les quatre locaux de vote: c'est désormais à Aire-Le Lignon qu'il est le plus élevé (33,16%) alors qu'auparavant, le bureau de Vernier-village était devant (30,49%).

Autre enseignement intéressant: la participation a augmenté aux Avanchets (de 27,96% à 29,06%) où le nombre de votants double passant de 658 à 1262. Les partis qui en ont profité sont: le MCG (11,24%), le parti libéral (de 9,56%, il passe à 12,32%) et le PDC (de 4,98%, il grimpe à 7,99%). Quant à Châtelaine, la participation y baisse particulièrement (de 33,42% à 28,2%).

Evolution de la répartition des sièges



Conseil municipal > séance du 30 janvier 2007

Les transports prendront l'eau, peut-être

Se déplacer depuis Vernier en voguant sur le Rhône. Si l'idée des socialistes et des verts n'est pas nouvelle, sa concrétisation possible fait aujourd'hui l'unanimité parmi les élus communaux.

A priori, la motion 394-07.03, baptisée «Pour une ligne urbaine et régionale sur le Rhône» pouvait faire sourire. L'idée des groupes socialiste et vert vise à développer des transports publics sur le fleuve. De la science fiction? Un projet fou? Promesse électorale? Que nenni. Si les signataires de la motion préconisent le développement de voies fluviales de transport public, c'est qu'ils ont constaté «qu'il est impératif que notre commune adopte une attitude proactive et créatrice sur ce thème afin de proposer aux Verniolans une offre de transports variée desservant l'ensemble de nos quartiers.» Le Rhône longeant la commune, pourquoi ne pas s'en servir? Les motionnaires imaginent que la mise en place d'une desserte fluviale «aurait le triple avantage de relier notamment

les quartiers d'Aire, du Lignon et de Vernier Village en quelques minutes seulement et en ligne directe. Cela permettrait de proposer également un accès original et efficace en trans-



La lunette du passeur verra peut-être bientôt de nouveaux transports sur le Rhône

ports publics au Bois-des-Frères qui sera aménagé en parc public prochainement. Enfin, cette infrastructure présenterait également l'avantage de relier Vernier, par la voie des eaux,

aux communes d'Onex, Bernex, Confignon ou encore Satigny.» Sans oublier, bien sûr, la capitale du canton.

Hélas pour les initiés, un élu libéral estime en préambule que ce texte présenté sous forme de motion est trop contraignant pour le conseil administratif. Il propose de transformer l'idée en postulat, plus souple dans son application. «Toutefois, ajoute-t-il, l'idée est bonne et mérite réflexion.» Un radical renchérit: «Voilà une vingtaine d'années que la question avait été abordée, nous avons même tenté de trouver un accord avec les mouettes genevoises. Cela avait avorté à cause de nombreuses complications. Il y a eu notamment des problèmes avec l'aménagement des lieux d'amarage du fait que les berges du Rhône sont protégées. Cela dit, ce projet pourrait

se concrétiser dans un avenir proche, les problèmes de circulation d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'à l'époque.» Le chef du groupe démocrate-chrétien précise qu'«une

desserte existe déjà à Aire et qu'elle n'est pas utilisée.» Il rappelle aussi qu'il n'est pas simple de naviguer rapidement sur le Rhône. «Pour que la durée de transport soit courte, il convient que les bateaux soient rapides.» Un élu UDC demande alors: «Comment les bateaux pourront se rendre à Chancy alors que le barrage de Verbois les en empêchera?» Un conseiller municipal, dont nous tairons ici la couleur politique, de répondre: «On construira une écluse!» Rires de l'assemblée. De la musique d'avenir. Les socialistes et les verts permettent que leur motion devienne postulat. L'important, pour eux, étant que leur idée soit prise en compte et étudiée par l'exécutif verniolan. Elle le sera. Dans leur grande majorité, les conseillers municipaux acceptent ce pos-

tulat. Le Conseil administratif se voit ainsi chargé:

- d'entreprendre toutes les démarches utiles auprès des services compétents de l'Etat ainsi que des membres d'UNIRESO afin d'évaluer la faisabilité de cette desserte ;
- de se mettre en contact avec toutes les communes riveraines du Rhône comprises entre la Ville de Genève et Chancy afin d'insérer ce projet dans une dynamique intercommunale ;
- d'évaluer les coûts pour la mise en place de cette desserte et prévoir les montants définis dans les prochains budgets.

D'ici à ce que les Verniolans puissent se rendre au centre-ville par la voie des eaux, il n'y a, peut-être, plus que quelques brasses.

Didier Tischler

Vernier branché sans fil

A l'image de ce qu'a fait la Ville de Genève dans certains parcs, Vernier pourrait tout à fait proposer à ses communiens, d'ici quelques temps, un réseau internet sans-fil, avec la fameuse technologie Wifi. La motion 395-07.03 déposée par l'Union démocratique du centre préconise l'installation, en différents lieux de la commune, de bornes qui permettent ensuite aux utilisateurs d'ordinateurs portables équipés de modems de se connecter gratuitement à la toile. Mais comme pour la motion «Pour une ligne urbaine et régionale sur le Rhône» (voir ci-dessus), les élus souhaitent également que l'UDC transforme sa proposition en postulat. Les conseillers municipaux estiment, là aussi, qu'une motion serait trop contraignante pour le Conseil administratif. Aucun groupe politique ne reste

indifférent à cette proposition tout en souhaitant quelques précisions.

Le droite modérée s'interroge sur les coûts dont on ignore totalement le montant. Les membres de l'alliance de gauche souhaitent que la "problématique" soit étudiée de manière globale pour une offre pour toute la commune, câble compris. Les verts, quant à eux, craignent qu'avec un réseau ainsi ouvert la commune ne puisse contrôler les sites consultés, surtout lorsqu'il s'agit de pédophilie. A ce niveau-là, Thierry Apothéloz, le maire, se propose de voir ce qui se passe en Ville de Genève puisque le Wifi y est déjà opérationnel depuis quelques mois.

Au moment du vote, les élus acceptent ce néo-postulat. A suivre et sans doute à faire.

D.T.

En bref

- Les élus ont accepté à l'unanimité un échange d'une parcelle entre la commune, Givaudan et l'Etat de Genève.
- Un crédit d'investissement de CHF 548'000.-- pour l'équipement initial de la future EVE-SIG-Vernier a été voté à l'unanimité.
- Les élus ont aussi accepté à l'unanimité l'octroi d'un crédit de CHF 462'000.- pour l'aménagement de trois arrêts de tramway sur la ligne du TCMC.
- A la majorité, les conseillers municipaux ont voté un crédit complémentaire de CHF 40'155,10 pour le parc d'activités des jeunes au chemin de Morglas.
- Des défibrillateurs semi-automatiques seront installés dans des lieux publics. Un crédit de CHF 93'000.- a été voté à la majorité.
- Des batiflex provisoires seront installés sur le site de la poste en vue de la mise à disposition de quatre classes pour le GIAP. Montant de l'opération: CHF 640'000.--.
- Silvano Porta a été nommé capitaine des sapeurs-pompiers.
- Le crédit de CHF 112'000.- pour la troisième étape de la sécurisation et du renouvellement du patrimoine arboré communal a été voté à l'unanimité.

D.T.

Prochaine séance

Le 15 mai 2007 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



Conseil administratif : rude bataille en vue

Le marathon électoral se poursuit. Le 29 avril prochain auront lieu les élections au Conseil administratif. Nous avons posé trois questions aux six candidats en lice. Découvrez ce qu'ils nous ont dit de leur engagement, des dossiers que leur tiennent à cœur et des mesures qu'ils souhaitent adopter.



Jean-Luc ARDITE

Président du Parti du Travail-Genève
35 Ans, Horloger
Candidat A Gauche Toute !

Quel a été votre engagement dans la vie verniolane jusqu'à ce jour?

Ancien membre du comité de gestion de la MQAL, membre comité de gestion FMCV.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur?

La jeunesse, le sport.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaitez adopter?

Création d'une instance de veille qui identifie les besoins des jeunes, des acteurs et les réponses de la

commune.

L'objectif n'est pas de faire à la place des autres et de répondre à des politiques publiques sans avoir, au préalable, réfléchi à son adaptation sur les différents territoires, mais bien de travailler avec les acteurs de terrain, en mettant en synergie les connaissances et les compétences de chacun.



Thierry APOTHELOZ

36 ans, Maire de Vernier
Educateur spécialisé
Candidat du Parti Socialiste

Quel a été votre engagement dans la vie verniolane jusqu'à ce jour?

J'ai fait ma scolarité aux Avanchets, au CO des Coudriers et à l'école de commerce de Châtelaïne. C'est durant cette période que je me suis passionné pour le monde associatif et

le travail social. Au niveau communal, j'ai présidé plus de dix ans la Maison des Jeunes L'Eclipse aux Avanchets et ai assumé la Vice-présidence de l'Association Vernier sur Rock durant six ans.

Au niveau politique, je suis entré en 2000 au Conseil Municipal de Vernier ; avant d'être élu, en 2001, député au Grand Conseil.

En 2003, j'ai été élu au Conseil administratif où je dirige avec engagement le dicastère des affaires sociales, de la petite enfance, de l'emploi, des aîné-e-s et de la jeunesse, ainsi que celui de la voirie, des équipements, du génie civil, des espaces verts et de la récupération.

Pour défendre notre commune et ses habitant-e-s, je m'engage également au niveau cantonal à l'exemple de la FASE (maisons de quartiers), du GIAP (activités parascolaires) ou de l'Hospice Général.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur ?

Les grands dossiers qui se complètent et qui m'intéressent particulièrement sont l'action sociale (petite enfance, jeunesse, emploi, aînés), la sécurité, la culture et l'environnement pour une commune justice pour tous à Vernier. Je défendrai le programme du Parti Socialiste de Vernier.

En cas de réélection, quelle serait la première mesure que vous souhaitez adopter ?

Si je suis réélu, je souhaite mettre en œuvre trois dossiers que je prépare actuellement: le cadre communal de la petite enfance pour augmenter le nombre de places en créant les partenariats nécessaires, un programme d'actions pour et avec des aîné-e-s, ainsi qu'un plan propreté "Vernier, propre!".



**Thierry CERUTTI**

37 ans, fonctionnaire du Département des Institutions
Député au Grand Conseil Genève
Candidat MCG

Quel a été votre engagement dans la vie verniolane jusqu'à ce jour?

Enfant de Vernier j'ai grandi au centre de la commune où j'ai suivi la scola-

rité primaire à Vernier-Place.

Actif dans divers clubs sportifs, j'ai joué au football dans l'équipe de Vernier, j'ai fait du Judo et du fitness au Lignon, de la boxe à l'ASB Châtelaine. Ayant passé mon adolescence et ma vie de jeune adulte entre les divers centres des Avanchets, d'Aire et du Lignon, je suis actuellement domicilié à Vernier Village.

Vernier est une commune à laquelle je reste très attaché.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur?

Il faut veiller au bien-être des Citoyennes et Citoyens de la commune, en étant davantage à leur écoute.

Améliorer la sécurité/salubrité dans les quartiers.

Proposer des activités aux jeunes de la commune, pour leur permettre de se réaliser par le sport. Soutenir les associations communales.

Favoriser le commerce de proximité, pour empêcher que les quartiers perdent leur vie sociale.

En cas d'élection, quelle serait la 1ère mesure que vous souhaitez adopter ?

Je m'engagerai concrètement pour le bien-être des Citoyennes et des Citoyens à Vernier: en favorisant les commerces de proximité, les associations et sociétés communales, ce qui est lié avec la sécurité dans nos quartiers. Il faut favoriser une vraie vie sociale et permettre aux jeunes d'avoir des activités notamment sportives.

**Yves MAGNIN**

Né le 19 février 1960 à Genève, marié, 2 enfants
Candidat PDC

Avocat indépendant, juge suppléant au Tribunal de première instance et de police.

Conseiller municipal depuis 1999, Président en 2004-2005.

Membre de l'Etat-major de la Protection civile de Vernier.

Membre de la commission judiciaire du PDC genevois.

Membre de la Commission cantonale de la pêche.

Quel a été votre engagement dans la vie verniolane jusqu'à ce jour?

1977, Aire-Le Lignon double champion suisse de basket, cadets & LNB. Trois saisons après, je continuais à fouler les parquets en LNA, avant de me consacrer à ma carrière.

1999, Conseiller municipal, président de 2004-2005, avec un engagement à l'image du sport et de ma vie professionnelle, plein et sans compromission.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur?

La reconnaissance de Vernier. Je suis fier de ma commune. J'entends qu'elle soit respectée. A nous de faire entendre sa voix de 2ème commune du canton.

L'environnement. Initiateur de la renaturation du Nant de la Noire et la mise à ciel ouvert de son embouchure dans le Rhône, j'ai lutté pour que ce projet, qualifié d'irréaliste par certains, puisse être exécuté grâce à mon réseau et au moyen de subventions cantonales. L'acquisition des berges du Rhône, véritable bijou de la na-

ture, me tient à cœur afin que notre population puisse s'y promener.

Economie & Finances. Vernier nécessite une économie forte. Son système social doit être efficace pour venir en aide au plus démunis et, ponctuellement, à ceux que la vie bringuebale à un moment ou l'autre de leur existence. Le développement durable implique que nos enfants n'aient pas à supporter le poids de nos dettes.

La sécurité. Nous devons nous sentir bien et en sécurité à Vernier.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaitez adopter?

La construction d'une salle omnisports. Berceau de l'intégration et de l'implication de tous les citoyens, surtout la jeunesse, le sport est un facteur social primordial. J'ai déposé un projet pour une telle salle, accepté par le Conseil municipal. Il faut maintenant le concrétiser afin d'utiliser les autres salles, devenues inadaptées, pour des activités culturelles et associatives, autre force d'intégration et de renforcement du lien citoyen.





Yvan ROCHAT

Marié, père d'une fille de 4 ans
Formateur et responsable d'un projet
d'intégration à l'OSEO Genève.
Vernier village.
Candidats des Verts

Quel a été votre engagement dans la vie verniolane jusqu'à ce jour?

Mon enfance de " banlieusard " dans un milieu multiculturel m'a tout naturellement mis en contact avec ceux qui connaissent le déracinement. For-

mateur, je travaille désormais pour l'intégration de migrants dont une grande partie vient de notre commune.

Mais également, pour moi, vivre à Vernier signifie faire connaître ses richesses. Ainsi, mes amis du bout du monde ou de l'autre côté du canton ont droit à leur «randonnée verniolane» découvrant les beautés de notre presqu'île ou les perspectives que nous offrent les tours du Lignon lorsqu'on y vient par les bords du Rhône.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur?

Pour une mobilité alternative Notre commune est riche de lieux aussi hétéroclites que l'est sa population. Mais bien souvent le seul moyen pour s'y rendre reste la voiture. Le développement des chemins, des pistes cyclables, de transports publics reliant les quartiers, d'une desserte fluviale

de Vernier permettront à chacun de se déplacer comme il l'entend.

Convivialité et sécurité. Lorsque la solitude et le sentiment d'insécurité minent la vie quotidienne des habitants, il est impératif de redonner du lien social, et pour cela je souhaite :

- Un urbanisme fait de projets intelligents et respectueux de la vie des habitants.
- Le renforcement partout dans la commune des réseaux composés par tous les acteurs de notre vie sociale.

En cas d'élection, quelle serait la première mesure que vous souhaitez adopter?

Intervenir énergiquement pour que les discussions avec Unireso permettent d'établir une meilleure prise en charge des verniolanes et des verniolans par les transports publics.



Georges ZUFFEREY

Avocat
Candidat Libéral

Quel a été votre engagement dans la vie verniolane jusqu'à ce jour?

Intéressé depuis toujours par la politique, j'ai milité au parti libéral dès mon arrivée à Vernier.
Entré au Conseil municipal en 1999,

j'ai été désigné comme chef du groupe libéral. J'ai choisi la commission des finances, de l'environnement et de l'aménagement du territoire ainsi que des bâtiments car je pouvais développer ma vision politique dans ces commissions.

Depuis 2003 où j'ai été élu au Conseil administratif, j'assume le dicastère des finances, de l'administration et de l'économie, de l'environnement et de l'aménagement du territoire ainsi que celui de la culture.

Quels sont les principaux dossiers qui vous tiennent à cœur?

En briguant un second mandat au Conseil administratif, je compte poursuivre des objectifs précis dans les domaines qui me sont chers :

- **Environnement et aménagement du territoire** : mettre en oeuvre les principes du plan directeur com-

munal en conservant les zones de villas, les espaces verts et les jardins familiaux tout en visant, pour le développement économique de la commune, l'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée.

- **Finances** : gérer avec rigueur les finances communales et maîtriser, voire diminuer la dette.
- **Culture** : concrétiser le projet d'une salle de spectacle sur la commune de Vernier.
- **Social** : aider les plus défavorisés.
- **Sports** : réaliser une salle omnisports pour Vernier.

En cas de réélection, quelle serait la première mesure que vous souhaitez adopter?

Sensibiliser la population verniolane, dans le cadre du contrat de quartier, à un développement harmonieux de la commune.

Le renouveau du Centre commercial des Avanchets

La presse s'est faite l'écho, à plusieurs reprises, de la lente disparition du centre commercial des Avanchets. Dans ce sens, les habitants du quartier se sont mobilisés et ont adressé une pétition aux autorités communales.

Toutefois, il y a lieu de relever d'emblée que la propriété du centre commercial des Avanchets est en mains privées et que de ce fait les autorités de la commune n'ont que peu de moyens d'action pour faire évoluer le dossier de sa rénovation. En effet, si la commune utilise des locaux pour ses services, à savoir le poste des agents de sécurité municipale, la bi-

bliothèque et la ludothèque, ses locaux sont loués et ne sont pas la propriété de la commune.

Une bonne nouvelle

Les inquiétudes des habitants des Avanchets et des autorités de Vernier ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Le Centre commercial des Avanchets va faire l'objet d'une totale rénovation et d'une nouvelle organisation.

Afin d'informer l'ensemble de la population, la commune de Vernier, en étroite collaboration avec des représentants du propriétaire du Centre commercial des Avanchets et l'archi-

tecte mandaté, a la plaisir de vous inviter à participer à **UNE SOIREE PUBLIQUE D'INFORMATION** qui aura lieu le **jeudi 19 avril 2007 à 20h à la salle des fêtes de l'école d'Avanchet-Salève.**

Sera présenté, à cette occasion, le projet du nouveau centre commercial des Avanchets, visant notamment à améliorer l'accueil de la population et à garantir une meilleure sécurité.

Toute la population est invitée à cette soirée pour s'informer et interroger les initiateurs du projet. Venez nombreux. Renseignements: services techniques, tél. 022 306 07 50.



Les locaux utilisés pour la bibliothèque, la ludothèque et le poste de sécurité municipale sont loués par la commune

Des chenilles qui grattent

Les chenilles processionnaires vivent en sociétés nombreuses réunies dans des nids en forme de boules soyeuses, situés à l'extrémité des pins. Il est très imprudent de s'approcher des nids et, surtout, de les toucher. Il convient impérativement de supprimer ces nids lorsqu'ils sont habités.

C'est aux premiers jours de beau temps qu'elles quittent leur repaire et descendent des arbres. Ces "charmantes" bestioles ont été baptisées processionnaires, car elles se déplacent... à la queue leu leu!

Couvertes de longs poils urticants, ces chenilles provoquent, au contact de la peau, de violentes démangeaisons tant chez l'homme que chez les autres animaux. Il est du ressort de chaque propriétaire d'intervenir pour lutter contre ce parasite.

Chaque Verniolan est encouragé à contacter le service des espaces verts (022.306.07.00) pour signaler les nids situés dans les parcs ou à proximité des écoles. Pour les parcelles privées, prière de s'adresser à un paysagiste.

Pour plus d'informations: voir notre site internet : www.vernier.ch



Récupération

Déchets encombrants : 2 mai

Déchets métalliques : 4 mai

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés : PET lundi, mercredi, vendredi / PAPIER lundi, mercredi, vendredi / VERRE jeudi / ORGANIQUES mardi

■ **Renseignements** : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

Cartes CFF

La commune dispose désormais de 10 cartes journalières CFF qu'elle propose à la vente. Ces cartes sont pré-datées et donnent droit au libre parcours sur tout le réseau CFF et sociétés assimilées pendant la journée inscrite. Elles sont en vente au prix de CHF 35.- au poste de sécurité municipale, rue du Village 38.

Il est possible d'acheter à l'avance une ou plusieurs cartes journalières pour la date de son choix et l'on peut également en acheter pour plusieurs jours consécutifs.

Pour tout renseignement : 022 306 06 55.

Sport d'élite : le règlement

Lors de sa séance du 19 décembre 2006, le Conseil municipal a accepté de modifier le règlement susmentionné en faveur des sportifs d'élite.

Dès lors, la commune a la faculté de soutenir une société ou un sportif, ayant son siège social, son domicile ou exerçant ses activités sur le territoire de Vernier, qui évolue dans l'élite de son sport.

Ce soutien discrétionnaire peut être versé en prestations en nature et/ou en subvention et peut être conditionné au respect de diverses exigences.

La requête de subvention doit être impérativement déposée au plus tard le 31 mai et contenir les explications et/ou documents suivants :

- a) tout document sur la forme juridique (personne physique, personne morale, statuts, etc.) et les éventuelles dernières décisions sociales;
- b) un rapport d'activité avec mention des palmarès et attestation du niveau sportif;
- c) un rapport financier détaillé et complet (bilans et PP des trois dernières années, budget, etc.) tenu selon les règles de l'art;

d) un exposé complet des motifs, incluant d'une manière exhaustive les démarches entreprises pour trouver des financements, ainsi que leur résultat, et tout document relatif aux aides déjà perçues, convenues ou promises.

Cette adaptation au règlement apportera certainement une aide précieuse aux sportifs d'élite de notre commune. Les dossiers de demande de subvention sont à adresser à :

Mairie de Vernier,
case postale 520, 1214 VERNIER

Abonnement TPG moins cher

Afin de faciliter les déplacements en transports publics, la commune s'est associée aux TPG et à unireso pour proposer une offre exceptionnelle aux Verniolans. Un tarif préférentiel est ainsi accessible pour tout nouvel acquéreur d'un abonnement annuel (toute personne qui n'a pas d'abonnement annuel, en cours de validité, après le 31 janvier 2007).

Juniors et **seniors** paieront ainsi **CHF 350.-** (au lieu de CHF 450.--) et l'abonnement **adulte** coûtera **CHF 550.-** au lieu de CHF 650.--. Tout cela permettant ensuite aux titulaires de circuler dans tout le canton pendant 365 jours.

Relativement bien desservie en matière de transports publics la com-

mune de Vernier voit ainsi son offre "boostée" et cela afin d'encourager ses habitants à utiliser encore plus les transports publics.

Pour pouvoir bénéficier de cette offre, peu de conditions sont à remplir. S'il convient, bien évidemment, d'être domicilié sur le territoire communal, il suffit simplement de se rendre au siège de la sécurité municipale (38, rue du Village) **entre le 7 et le 25 mai 2007 prochain.**

A l'inscription, chacun se présentera muni d'une pièce d'identité, d'une photo format passeport et d'un montant correspondant au prix de l'abonnement.

L'abonnement, valable du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008, sera ensuite

à retirer au même endroit entre le 18 et le 29 juin 2007.

La **commune de Vernier** soutient l'utilisation des transports publics. Elle participe, à ce titre, à cette offre **extraordinaire!** Alors, si vous habitez Vernier et n'avez pas encore d'abonnement annuel unireso, n'hésitez plus!

Pour en savoir plus : **info mobilité unireso** répond aux appels tous les jours du lundi au samedi de 7h à 20h, le dimanche et les jours fériés de 8h30 à 12h et de 12h30 à 17h (CHF 1,19/min.). info@unireso.com
www.unireso.com - www.tpg.ch



Transports publics genevois
membre unireso

C'est à lire

Ce mois-ci, découvrez la **Russie** dans vos bibliothèques :

Deux biographies écrites par Henri Troyat, parues quelques semaines avant sa mort :

Pasternak



Le premier livre publié par Boris Pasternak fut «Un jumeau dans les nuages», mais c'est le docteur Youri qui le fit connaître au monde entier, même si «Docteur Jivago» fut long-

temps interdit en Union soviétique, et que Pasternak fut contraint de refuser le Prix Nobel qui lui avait été attribué.

La Baronne et le musicien :

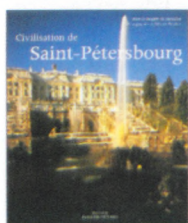
Madame von Meck et Tchaïkovsky



Fin du XIXe siècle, une richissime veuve, mère de onze enfants, tombe amoureuse de Tchaïkovsky à travers sa musique. Pour lui permettre de se consacrer entièrement à son art,

elle propose au compositeur de lui verser une rente mensuelle, mais à une condition : ils ne se rencontreront jamais.

Civilisation de Saint-Pétersbourg,



de Brigitte de Montclos, photographies de Winnie Denker

Magnifique livre d'art avec superbes photographies et

texte riche en informations sur l'histoire, l'architecture et l'urbanisme de cette capitale culturelle.

Les Sentinelles de la nuit (Night watch),

de Sergueï Loukianenko

Best-seller en Russie (plus de 2 millions d'exemplaires vendus), suite à son adaptation au cinéma sous le titre «Night Watch». Certains comparent l'auteur de ce roman fantastique, dans lequel le Bien et le Mal se livrent un combat sans merci, à Asimov, Stephen King ou Bernard Werber...



Russie, la loi du pouvoir,

enquête sur une parodie démocratique, de Thérèse Obrecht

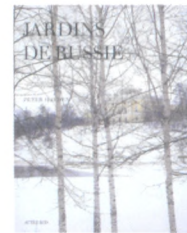
Cet ouvrage dresse un tableau sombre de la Russie actuelle, celle des années Poutine. Journaliste suisse, spécialiste des pays de l'Est, Thérèse Obrecht y dénonce les dysfonctionnements du système judiciaire, le racisme, les violences des autorités policières et les abus de pouvoir de divers services...



Jardins de Russie,

de Peter Hayden

Retrace l'histoire des jardins de Russie depuis les premiers jardins d'inspiration byzantine, au Xe siècle, jusqu'à nos jours. Pierre le Grand importa des idées et des plantes de Hollande, de France et d'Allemagne et y recruta des créateurs de jardins,



pour réaliser le jardin d'été de Saint-Pétersbourg et les grands parcs classiques de Peterhof et Strelna. Quant à l'introduction du style paysager anglais, il est dû principalement à Catherine II.



Russie, Belarus, Ukraine, dans la collection **Bibliothèque du voyageur**

Et de nombreuses autres nouveautés à découvrir dans vos bibliothèques.

Horaires d'ouverture

Avanchet

Lundi : 15h45 - 19h45
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Châtelaine

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 20h00

Vernier

Lundi : 14h00 - 18h00
Mardi : 16h00 - 20h00
Mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : 14h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

PACS mode d'emploi

La nouvelle loi sur le partenariat enregistré entre personnes de même sexe est entrée en vigueur le 1er janvier 2007 dernier. Toutefois, de nombreuses personnes en ignorent les conditions légales. Il n'est, de ce fait, pas inutile de les rappeler.

1. Les partenaires doivent être âgés de 18 ans révolus et capables de discernement;
2. Ils ne doivent pas être déjà mariés, ni lés par un partenariat enregistré;
3. Les interdits doivent avoir le consentement de leur représentant légal;
4. Les partenaires ne doivent pas être parents en ligne directe. Une personne ne peut pas contracter un partenariat avec son frère ou sa sœur, son père ou sa mère ou un aïeul, que la parenté repose sur les liens de sang ou l'adoption;
5. Un des deux partenaires doit posséder la nationalité suisse ou avoir son domicile en Suisse.

Horaires comme les mariages

Au niveau de la procédure préliminaire, les partenaires prennent contact par téléphone avec l'office de l'état civil du domicile de l'un d'eux. Pour la commune de Vernier, c'est le service de l'état civil qui s'en occupe (Tél. 022 306 06 30 et Fax 022 306 06 31). Les Suisses de l'étranger peuvent déposer leur demande par l'intermédiaire de la représentation diplomatique ou consulaire compétente.

L'enregistrement du partenariat est public mais ne peut avoir lieu le dimanche ou un jour férié. Les horaires sont les mêmes que pour les mariages. L'officier de l'état civil reçoit la



déclaration de volonté des deux partenaires de conclure un partenariat (sur rendez-vous) et leur fait signer l'acte de partenariat. L'officier de l'état civil leur délivre ensuite un certificat. Un partenariat valablement contracté à l'étranger est reconnu en Suisse s'il est conforme aux principes du droit suisse. Un mariage célébré à l'étranger entre personnes de même sexe est reconnu en Suisse en tant que partenariat enregistré.

L'état civil doit toujours être indiqué dans les formules officielles et dans la correspondance avec les autorités. La désignation officielle est "lié par un partenariat enregistré", respectivement "partenariat dissous", après la dissolution judiciaire du partenariat ou le décès d'un partenaire.

Concernant le nom de famille, le partenariat enregistré reste sans effet sur les partenaires et sur leur droit de cité. Afin de faire ressortir leur lien, les partenaires ont toutefois la possibilité de porter un nom d'alliance composé des deux noms de famille reliés par un trait d'union. Le nom d'alliance peut être utilisé dans la vie

quotidienne et figurer sur demande dans le passeport ou sur la carte d'identité.

Les partenaires étrangers peuvent déclarer à l'officier de l'état civil qu'ils souhaitent que leur nom soit régi par leur droit national (art. 37 al.2 de la loi fédérale sur le droit international privé LDIP RS 291).

Dans certains pays, le droit national (par exemple Allemagne, pays scandinaves) permet aux partenaires de porter un nom commun. Une attestation du consulat peut être exigée.

En ce qui concerne l'acquisition de la nationalité suisse par le partenaire étranger, la loi ne prévoit pas la possibilité d'obtenir la naturalisation suisse de manière facilitée, comme c'est le cas pour le conjoint étranger d'une personne suisse.

Dans les domaines du droit fiscal et du droit successoral, les partenaires enregistrés sont assimilés aux couples mariés. Si l'un des partenaires décède, le partenaire survivant est assimilé à un veuf, s'agissant du droit à la rente AVS et à la prévoyance professionnelle.

Vacances «à la maison»



A l'époque des vacances, on s'imagine souvent qu'ailleurs ça doit être beau, sûrement plus beau qu'ici. Et il suffit de penser cela pour ne plus voir ce que l'on a toute l'année "sous la main" : son quartier, sa ville. Le Passeport-Vacances, par les activités qu'il propose, réussit ce miracle: rendre le proche voisinage aussi neuf et aussi captivant que "l'ailleurs" dont on rêve. C'est en quelque sorte, une invitation à un "safari au coin de la rue". Plus qu'un simple passe-temps, le Passeport-Vacances crée de nouveaux liens entre l'enfant, sa ville et son canton. Il favorise aussi son autonomie en l'invitant à élaborer son propre programme et à se déplacer seul dans le canton. Il satisfait la curiosité de l'enfant en lui ouvrant des horizons

nouveaux. Enfin, il offre un centre d'intérêts aux jeunes qui ne peuvent quitter leur domicile en été et peut être complémentaire aux vacances familiales ou à la participation des enfants à un camp ou un centre aéré. Ce désormais fameux Passeport-Vacances s'adresse aux jeunes nés entre 1991 et 1997. Il propose deux semaines d'activités sur l'ensemble du canton librement choisies, entre le 9 et le 29 juillet et entre le 6 et le 26 août 2007. Pour obtenir le sésame, et

pour la seconde année consécutive, le service de la Jeunesse, de l'emploi et de la vie sociale a le plaisir d'en organiser la vente dans ses nouveaux locaux au 5 de l'avenue Edmond-Vaucher, à Châtelaine, **le mercredi 9 mai 2007 dès 14h.**

Le prix du passeport est de CHF 60.--. Pour davantage d'informations, appelez au 022 797 34 29. Il est également possible de consulter le site Internet www.vernier.ch



Noces d'or et de diamant

Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2007 en les conviant à une réception qui aura lieu le 19 novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ? Vous avez parmi vos proches un couple concerné ? Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier d'ici au 5 octobre 2007. Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

Adresse :

..... tél. :

Mariés le à la mairie de

La petite enfance **sécurisée**



Depuis la rentrée scolaire 2006, le service de la petite enfance a décidé de mettre l'accent sur la sécurité au sein de ses différentes structures. Ainsi, une révision détaillée de la procédure d'urgence a notamment été mise sur pied en collaboration avec la maison SICLI.

Dans un tout premier temps, un quart du personnel de la petite enfance a suivi un cours de rafraîchissement sur les gestes utiles en cas d'urgence. Ce cours a été organisé par le service de protection de la population de la Ville de Genève sur leur magnifique site de Richelien. Un budget spécifique sera d'ailleurs octroyé annuellement pour renouveler cette opération.

Dans un second temps, au printemps 2006, l'ensemble des collaborateurs

et collaboratrices a suivi une heure de sensibilisation face aux dangers du feu et à l'utilisation d'extincteur par l'entreprise SICLI et leur camion-formation.

L'EVE du Lignon «cobaye»

C'est l'espace de vie enfantine du Lignon, situé en plein cœur de la cité, qui a été choisie pour être la structure pilote de la procédure d'urgence. Un choix logique lorsque l'on sait que cette institution reçoit quotidiennement cent cinquante enfants et une trentaine de collaborateurs. Ainsi, la signalétique et le matériel de secours ont subi une totale révision. Le parcours d'évacuation de l'espace de vie enfantine du Lignon a également été redéfini et expliqué à tout le person-

nel éducatif. Des réunions ont été consacrées entièrement au sujet et à la complexité que peut engendrer l'évacuation de bébés ou de très jeunes enfants.

Enfin, le 7 décembre dernier, tous les occupants de l'institution ont procédé à un exercice d'évacuation. Ce dernier s'est déroulé dans le calme et la bonne humeur. Malgré quelques points à améliorer, les professionnels de la sécurité l'ont qualifié de réussi.

Dans le courant de l'année, les autres espaces de vie enfantine et jardins d'enfants de Vernier suivront la même procédure; les plans d'évacuation étant actuellement en cours de réalisation. Les exercices seront renouvelés tous les deux ans et les nouveaux collaborateurs formés dès leur arrivée.

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007
25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

RRV RAIL ROUTE VOYAGES SA



Demandez le programme de
nos prochaines excursions en autocar

20 avril 2007
09 mai 2007

IVREA : le marché
MORGES : 37^{ème} fête de la Tulipe

175, route du Mandement
tél. 022/753.12.66
rrv@bluewin.ch

1242 SATIGNY
fax 022/753.12.84
www.rail-route-voyages.ch

Annonces

A votre service gratuitement

Fax 022 306 06 21
Tél. 022 306 06 22
culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Cause départ à l'étranger, appartement complet à vider, prix à discuter. Articles bébé à bas prix. Tél. 022 342 15 07.

A votre service

■ Coiffeuse diplômée à domicile avec matériel complet, prix bas. Tél. 078 894 32 01.

A votre service

■ Trouvé mercredi 14 mars après-midi sur un tourniquet/toupie vers l'école du Lignon un tamagotchi argenté et grenat attaché à un collier-porte-clé rouge Scandinavian Airlines. Tél. 022 341 49 66 fin de matinée ou le soir.

Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50
www.vuillaumesa.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'été
Examens de Fribourg
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 3e de couverture	CHF 1200.-



KARATE GOSHINDO
Renshi VINH PHAN

www.karate-goshindo.com

StartPack

Encadrement Pro avec

1 Kimono
2 Cours Privés
1 Cours Collectif

Frs. 29.90*

Offre Adulte Limitée

Karate Goshindo Vinh Phan
54B rue du Village
1214 Vernier | SUISSE
T: +4122 341 06 55
www.karate-goshindo.com

BénéVernier: plaisir du partage

Voici des renseignements complémentaires sur le groupe BénéVernier :

Repas: Une dizaine de personnes sont volontiers accueillies pour partager ces repas. Les dates prévues pour ceux-ci sont les suivantes : **19 avril et 3 mai 2007.**

Pour les mois suivants, les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la permanence.

Permanence: Une dizaine de personnes participent, par rotation, à la permanence ouverte deux fois par semaine. Ces personnes s'efforcent de résoudre les demandes reçues par téléphone, par fax ou par répondeur, ceci dans la mesure des possibilités des bénévoles disponibles.

Accompagnement: Dans plusieurs quartiers de la commune, des béné-

voles rencontrent des personnes et leur apportent l'accompagnement demandé : lecture, conversation, promenade, etc.

Transport: Le nombre des chauffeurs bénévoles s'élève à sept. Il est certain qu'au vu des demandes, il serait bien que d'autres personnes puissent s'investir dans ce groupe.

Coup de main: Les bénévoles prêtent aide pour de petits services tels que petites réparations ou dépannage comme installer une lampe, déplacer un petit meuble, etc.

Comme vous pouvez le constater, le plaisir de partager son temps, l'envie d'aider, est grand chez les bénévoles de "BénéVernier". Si vous désirez bénéficier d'un service, n'hésitez pas à téléphoner à la permanence qui trouvera peut-être une réponse à votre demande.

Par contre, si vous aimeriez faire partie des bénévoles, contactez le Service de l'action sociale et des solidarités de la Commune de Vernier, au 022 306 06 70 pour vous annoncer.

Permanence

Rue du Village 22, 1214 Vernier,
tél. 022 341 30 40

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 16h00,

Jeudi de 9h00 à 11h00



10:00 > 16:30
animations
jeux concours
nombreux prix
week-end à paris et eurodisney

Journée cantonale de la propreté 2007

samedi 05 mai
> 3 via Monnet

Service de la Récupération
Service de la Voirie
Service des Espaces verts

infos 022 306 0700 / www.vernier.ch

Commune de Vernier



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

L'UDC Vernier remercie les électeurs qui nous ont accordé leur confiance

Nous les invitons - ainsi que tous les verniolans - à donner exclusivement leurs suffrages aux 2 candidats de l'Entente pour l'élection des Conseillers administratifs le 29 avril prochain.



Georges Zufferey



Yves Magnin

Nous nous réjouissons de pouvoir compter dès le 1er juin des collègues de parti siéger sur les bancs des Conseils municipaux de Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Thônex, en plus de ceux de la ville de Genève et nous les félicitons.

Vos Conseillers municipaux UDC à Vernier

Ruth Kaelin - Carmen Pirolli - Antoine Bertschy - Gilbert Besson

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Merci !

Un grand merci à vous. Retrouver une base électorale saine et dynamique après 4 années durant lesquelles nos 3 élus n'ont pas baissé les bras et accompli un travail remarquable, nous comble. Grâce à eux, vous nous avez témoigné votre confiance. Nous vous représenterons à 4 Conseillers municipaux et ... 1 Conseiller administratif !

L'entente présente une liste à 2 candidats. Le PDC est fier de vous annoncer et de soutenir la candidature d'Yves MAGNIN.

Avec vous,

- Nous redonnerons à Vernier un statut et une stature conforme à sa place de 2ème commune du canton, de 7ème de Romandie et de 17ème ville de Suisse;
- Nous rétablirons les liens de confiance et de dialogue entre le politique et la population;
- Nous développerons les infrastructures sportives et privilégierons le sport devenu clairement un facteur social primordial, le berceau de l'intégration et de l'implication de tous les citoyens, surtout de la jeunesse;
- Les Verniolans pourront continuer à habiter leur commune et disposer d'emplois à forte valeur ajoutée et/ou de proximité. Nos enfants aussi !
- Notre administration, enthousiaste et novatrice dans bien des secteurs, sera encore plus efficace, encore plus au service de la population et reconnaissante pour ceux qui s'y investissent ;
- Nos finances ne feront pas supporter le poids des dettes aux générations futures;
- Notre économie sera forte avec un système social efficace;
- Nous nous sentirons bien et en sécurité à Vernier.

Le PDC, un parti libéral et social !

Venez nous rejoindre :

**Le samedi 21 avril 2007
à l'école de Vernier-Place
dès 18 heures**

pour rencontrer et entendre en toute convivialité, les Conseillers municipaux et les candidats de l'Entente au Conseil administratif, Georges ZUFFEREY et Yves MAGNIN, autour d'un apéritif et d'une spaghetti-party offerts !

Venez nous visiter : www.pdc-vernier.ch

Christophe DULEX
Vice-président du PDC Vernier
Responsable de la campagne

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Résultats des élections municipales du 25 mars 2007

Aux électrices et aux électeurs qui ont accordé leur confiance au parti Libéral

Merci

Le parti libéral de Vernier est devenu le deuxième parti de la Commune et cinq candidats ont été élus, deux femmes et trois hommes.

Les libéraux appliqueront, avec **Georges Zufferey, conseiller administratif libéral**, un programme qui :

- favorise un environnement agréable et sécurisant,
- défend les espaces verts, la zone villas et les jardins familiaux,
- propose une politique sociale équitable,
- imagine des lieux d'accueil diversifiés pour la petite enfance.
- développe des activités culturelles à la portée de l'ensemble des habitants,
- promeut et soutient les sports pour tous,
- impose une gestion rigoureuse des finances communales.

LES ELUS LIBERAUX



Georges ZUFFEREY
Conseiller administratif
Rue du Village 32
1214 Vernier



Pierre RONGET
Rte de Montfleury 38
1214 Vernier



Monique MATTENBERGER
Ch. Maisonneuve 28
1219 Châtelaïne



Laurence BARCHIETTO
Ch. Bonvent 14
1216 Cointrin



Frank JULIANO
Rue du Village 69
1214 Vernier

SOUTENEZ ET REJOIGNEZ UNE EQUIPE QUI CROIT A UNE SOCIETE OÙ L'HOMME EST LIBRE, RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET TOLERANT

VOUS ÊTES TOUTES ET TOUS INVITÉS LE SAMEDI 21 AVRIL 2007 DÈS 18H À LA BUVETTE DE L'ÉCOLE DE VERNIER-PLACE

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Vous avez voté pour le Conseil municipal...

Le Parti Socialiste de Vernier vous remercie beaucoup de votre choix en faveur d'une commune solidaire. Grâce à vous, le nombre de Conseillères municipales et de Conseillers municipaux socialistes passe de 10 à 13. Nous avons ainsi gagné 3 sièges.

Les nouveaux élu-e-s socialistes de notre commune
N'hésitez pas à nous contacter !

A Aire - Le Lignon

Thierry Apothéloz

Avenue du Lignon 38 - 1219 Lignon - tél. 022 796 96 94
t.apotheloz@vernier.ch

Anne Chevalley

Rte d'Aire 160 - 1219 Aire - tél. 022 796 83 85
anne.chevalley@ap-i.net

Eduardo Herrera

Avenue du Lignon 1 - 1219 Lignon - tél. 022 796 05 28
eduardo.herrera@vernier.ch

Roland Moret

Avenue du Lignon 82 - 1219 Lignon - tél. 022 796 60 35
roland.moret@vernier.ch

Andrés Revuelta

Ch. des Hérons 14 - 1219 Aire - tél. 022 797 17 48
andres.revuelta@bluewin.ch

A Vernier Village

Montserrat Belmonte

Ch. Mouille-Galand 2 - 1214 Vernier - tél. 022 341 06 04
montserrat.belmonte@vernier.ch

Maria Gaulin

Rte de Peney 63 - 1214 Vernier - tél. 078 845 77 89
Maria.gaulin@romandie.ch

A Châtelaine

Catherine Anor

Avenue Crozet 7 - 1219 Châtelaine - tél. 079 488 13 24
catherine.anor@gmail.com

Denis Chiaradonna

Avenue Crozet 42 - 1219 Châtelaine tél. 076 432 16 02
denis.chiaradonna@vernier.ch

Monique Bussien

Rte Usine-à-Gaz 17 - 1219 Aire - tél. 079 258 34 83
monique.bussien@vernier.ch

Aux Avanchets

Delfino Boti Kiese

Rue Lévrier 18 - 1220 Avanchets - tél. 022 796 03 04
Delfino.botikiese@vernier.ch

Nicola D'Amico

Rue Oscar-Bider 14 - 1220 Avanchets - tél. 022 797 17 06
Nicola.damico@vernier.ch

Alberto Perez-Yanez

Rue Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets - tél. 022 797 48 33
Alberto.perez-yanez@vernier.ch

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités, notre programme et notre agenda : www.ps-vernier.ch

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président - av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 076 432 16 02 - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch



Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Sécurité sur les trajets d'école



La première matinée de prévention: un succès avec 96 enfants inscrits

Rappelez-vous, c'était en juin 2004 ! L'APEVV, en collaboration avec la commission sécurité et les services de la section genevoise du TCS et avec l'appui de la commune de Vernier, organisait une matinée sur la prévention routière destinée aux élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.

Suite au succès de cette première édition (96 enfants y avaient participé accompagné par 24 bénévoles!), nous avons décidé d'organiser une nouvelle matinée. Celle-ci se déroulera **le samedi 21 avril 2007 de 9h00 à 12h30 dans le préau de l'école des Ranches.**

Comprendre qu'une voiture ne s'arrête pas d'elle-même sur un simple signe de la main du piéton, mais qu'il

faut freiner et que cela implique un temps de réaction de la part du conducteur ainsi qu'une distance de freinage, voilà les concepts difficiles à manier pour un enfant.

Les "Ateliers de la sécurité routière" se fixent comme objectif de permettre à l'enfant de découvrir ces réalités sous une forme ludique. Les explications théoriques indispensables sont complétées par des expériences pratiques comme : les distances de freinage, l'angle mort du rétroviseur, l'effet protecteur du casque et le temps de réaction.

Ces ateliers durent une matinée. Leur fonctionnement est essentiellement assuré par des membres de la commission de sécurité et services de la

section genevoise du TCS, qui mettent ainsi un peu de leur temps libre à disposition pour contribuer à l'amélioration de la sécurité de nos jeunes. L'APEVV et quelques parents bénévoles se chargeront de les accompagner et de leur donner un coup de main aux différents postes.

Chaque enfant concerné a reçu un bulletin d'inscription, distribué par le biais des écoles, et devra se présenter le jour même avec son vélo en bon état de marche et son casque.

Un stand de dépannage mettra à disposition un mécanicien afin que les vélos de tous les participants soient vérifiés et si nécessaire réglés.

Si vous n'avez pas reçu le bulletin d'inscription et que cette initiative vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter à APEVV, case postale 404, 1214 Vernier ou appelez-nous au numéro indiqué ci-dessous.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et vous attendons nombreux. Nous vous rappelons que si nos démarches vous intéressent et que vous désirez rejoindre l'APEVV, il suffit de nous écrire ou de vous rendre sur notre site Internet (www.apevv.org). Merci de votre soutien.

Pour l'APEVV :
Sébastien Ruffieux
(022 341 45 04)
Président

Echos des clubs d'aînés

Un après-midi de Jass

Le tournoi de jass de "chibre" des 4 clubs des aînés de la Commune s'est déroulé dans le local du club des aînés de Châtelaine-Balexert. Seulement deux clubs sur quatre y ont participé. Dix-huit équipes se sont disputés la première place dans une ambiance bon enfant. Tout le monde ne peut pas gagner mais, avec de bonnes cartes et un peu de chance, on arrive dans les premières places. On sent la passion du jeu de cartes, les visages parfois tendus mais aussi rayonnants, que les meilleurs gagnent!

Tout le monde attend avec impatience la distribution des prix. Enfin c'est le moment! Chaque participant part avec une bouteille de vin et un

bon d'achat en supplément pour les trois premières équipes.

Merci aux organisateurs de ce tournoi principalement à Umberto Toffolon ainsi qu'à Teresa et aux dames de service pour leur disponibilité et leur patience. Vive le prochain tournoi!

Passons d'un tournoi à un autre.

Je vous invite chers amis (es) à participer au tournoi de pétanque "ouvert à tous les aînés de la Commune" qui se déroulera dès 14 heures le 23 mai 2007 sur le terrain de l'école de Balexert. Les inscriptions se feront sur place et pensez à nous amener le soleil.

Gustave Volken



Dix-huit équipes se sont disputé la première place dans une ambiance bon enfant.

Agenda

19 avril de 16h à 19h30

Rencontre aînés et jeunes autour du jeu à la Maison de quartier des Avanchets. Goûter : préparons et dégustons-le ensemble!

26 avril de 9h à 10h30

Café-croissant au centre de quartier des Libellules. Présentation du club d'aînés suivie d'un débat sur la vie de l'association et ses activités.

10 mai 2007 de 9h à 10h30

Rencontre café-croissant à la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 à Vernier. «Comment reprendre confiance après une agression?» Débat avec Dario Giacomini, du centre de consultation pour victimes d'infractions.

13 mai 2007 à 17h

Concert de la Fanfare Municipale de Vernier au Collège Henri-Dunand, av. Edmond-Vaucher 20 à Châtelaine, accompagnée par le groupe vocal Ten Sing dans un programme dédié à Charles Aznavour.

Vous pourrez vous procurer les billets au prix AVS de CHF 9.— auprès du service social, dès le 25 avril 2007. La commune met un bus à votre disposition : 16h10 école des Ranches, 16h20 av. du Lignon 50-53, 16h30 rte de l'Usine-à-Gaz 10, 16h40 av. de Crozet 31. Renseignements 022 306 06 70.

23 mai 2007

Tournoi de pétanque aux terrains de l'école de Balexert dès 14h. Inscriptions sur place à 13h30. Buvette à prix modérés, parking. Informations 079 436 74 82.

La Fanfare chante Aznavour

S'il est bien un auteur qui peut se vanter d'avoir touché toutes les générations depuis plus de 60 ans de carrière, c'est bien Charles Aznavour ! Qui, d'entre nous, ne connaît pas au moins une de ses chansons par cœur, tant ce chanteur s'impose comme l'un des plus grands ambassadeurs de la chanson française.

C'est sur la base de ce constat que la Fanfare municipale de Vernier invite le public à venir découvrir son nouveau spectacle : "**Les Musiciens d'AZ... chantent Aznavour**".

À travers plus d'une vingtaine de titres choisis parmi les centaines de chansons écrites et enregistrées par cet artiste. Afin de donner une couleur particulière à ce spectacle, aux musiciens de la Fanfare municipale, dirigés par Philippe Berthoud, viendra se joindre le Ten Sing Genève, groupe vocal de quelque 25 choristes, pour interpréter ces chansons sur les arrangements musicaux de Robby Seidel.

Ce spectacle qui surprendra par sa diversité et son originalité sera présenté :

Samedi 12 mai à 20h30

Dimanche 13 mai à 17h

Aula de l'Ecole Henri-Dunant
(av. Edmond-Vaucher 20)

Samedi 2 juin à 20h30 et

dimanche 3 juin à 17h.

Cycle d'orientation de la Gradelle
(Pré-du-Couvent 5, Chêne-Bougeries)

Entrées: Adultes CHF 17.--, enfants jusqu'à 12 ans et AVS, étudiants, chômeurs CHF 9.--.

Réservation : tél. 079 325 63 70,
Stand Info Balexert ou
sur www.lesmusiciensdaz.ch



Ecoles de musique

Les inscriptions 2007-2008 pour le conservatoire de Musique de Genève, le Conservatoire Populaire de Musique et l'institut Jaques-Dalcroze auront lieu **entre le 30 avril et le 11 mai 2007.**

Les détails des lieux et dates d'inscriptions se trouvent dans le dépliant remis à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du 16 au 20 avril 2007.

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération

des écoles Genevoises de Musique
www.federation-egm.ch
www.dalcroze.ch, www.cmusge.ch
www.cpm-ge.ch

Journée Portes ouvertes de l'Institut Jaques-Dalcroze le samedi 28 avril 2007 de 13h à 14h au 44, rue de la Terrassière.

Et aussi, le même jour, **Le Tram Bleu** de la Fédération promènera diverses prestations musicales à travers la Ville.



Offre de
printemps 5,08%

Leasing-Raiffeisen, équitable et transparent.

Profitez-en dès maintenant!
L'offre est valable jusqu'au 30 avril 2007.
Établissez simplement votre offre sous
www.leasing-raiffeisen.ch
ou demandez-nous conseil.

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier
Route de Vernier 184
1214 Vernier
Téléphone 022 930 91 91
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Leasing-Raiffeisen accorde uniquement un financement
lorsque ce dernier n'engendre pas un
endettement excessif pour le client/la cliente.

RAIFFEISEN

Dialogue Suisse-Afrique

Les 5es «Journées de Dialogue Suisse-Afrique» sur le thème «Migrations, aide au retour et intégration : réflexions sur des pistes novatrices» se dérouleront à Vernier, du 7 au 12 mai 2007 et à Bujumbura, Burundi du 5 au 15 juillet 2007.

Les migrations constituent un problème dont on ignore encore la portée. Où sont les enjeux en 2007? Existe-t-il des solutions toutes faites, imposables dans tous les contextes, face aux situations graves de nos jours? Fort de son expérience, le Centre Indépendant de Recherches et d'Initiatives pour le Dialogue (CIRID) estime modestement, mais fermement, que cette question souffre avant tout de la politisation excessive dont il est l'objet. Un débat de fonds sur des solutions novatrices peine à se mettre en place, faute d'un dialogue de qualité. Depuis 1997, les «Journées de dialogue Suisse-Afrique», tentent d'amorcer une réflexion à ce sujet.

Du 7 au 11 mai

Dans toutes les écoles de Vernier, «Restauration aux saveurs africaines»

10 mai 10h - 17h

Session du Programme de formation permanente des cadres, Palais des Nations Unies.

- Conférence «La nouvelle carte des équilibres géopolitiques en émergence dans l'Afrique des Grands Lacs au lendemain des élections en RD Congo et de la conférence internationale de Nairobi».

- Réunion technique de travail sur «La question des migrations et de l'aide au retour en faveur de la dias-



Dialogue musical : Manu et sa guitare, Mam'dou et son balafon

pora d'Afrique des Grands Lacs : renforcer les opportunités de paix et de reconstruction dans la région».

18h-22h École des Ranches, Vernier

- Ouverture officielle des Journées
- «Dialogue musical» avec Manu et sa Guitare (CH) & Mam'dou et son Balafon (Burkina Faso)

11 mai dès 9h, Centre international de conférences, Genève

- Suite du programme PFPC
- Réunion technique de travail consacrée à la présentation de projets concrets promus par Afriec (Agence africaine des relations économiques et diplomatiques internationales) et ses partenaires en faveur du développement de l'Afrique grâce aux efforts de la diaspora.

18h-22h École des Ranches, Vernier

- Conférence de dialogue entre les communautés suisses et africaines autour du thème : « Quels intérêts communs pour un futur commun ».

- Cérémonie de félicitations en faveur

d'une personnalité qui s'est distinguée dans la consolidation des relations avec l'Afrique à partir de la Suisse.

- Ouverture du «Village Afrique 2007»: Stands, Dégustations, Animations, avec la participation de la Fédération Genevoise de Coopération et de plusieurs autres associations.

- Théâtre africain: «Le procès du paysan», par l'Association Baobab d'Afrique - 20h

12 mai, dès 9h jusqu'à 2h

Toute la journée «Village Afrique 2007», École des Ranches, Vernier
9h Atelier spécial de préparation de la deuxième partie des journées en Afrique. 20h concert du «Grenoble Gospel Singers»

INFORMATION, RESERVATIONS

Centre Indépendant de Recherches et d'Initiatives pour le Dialogue
Case Postale 479, 1214 Vernier
Tél./Fax : 022 800 14 85
communication@cirid.ch
Mobile : 079 579 04 31

Programme de l'Alibi

- Tous les mercredis ateliers de bricolage ou petite sortie : théâtre, piscine, patinoire...
- Dès le mercredi 18 avril, atelier vidéo : apprendre à composer un scénario, manier la caméra pour faire les prises de vue, monter le film, etc. Atelier sur inscription avant le 16 avril. Durée : 6 mercredis après-midi de 14h à 18h.
- Vendredi 5 avril: soirée Alibi à choix.
- Samedi 21 avril : Troc et fête interculturelle à Mouille-Galand.
- Vendredi 27 avril et 25 mai, Baraclibi à l'ABARC (repas organisés en collaboration avec l'ABARC).
- Samedi 28 avril : Inauguration du skate-park à Morglas.
- Dès le mercredi 2 mai : construction de la caisse à savon en vue du grand concours du mois de juin.
- Samedi 19 mai : Fête du Village.
- Samedi 26 mai : Fête de l'Espoir.
- Mercredi 30 mai : tour de chauffe de la caisse au Jardin Robinson du Lignon.
- Mercredi 6 ou 13 juin (selon la météo) : Course cantonale de caisses à savon au parc Navazza. Sur inscription avant le 1er juin.
- Samedi 9 juin : Sortie vélo.
- Samedi 23 et dimanche 24 juin : Fête de la musique au Lignon.
- Dimanche 24 juin : tournoi de foot sur le stade de la Praille. Inscriptions avant le 15 juin.

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi 16h-18h

Le mercredi 10h-18h accueil libre avec repas (CHF 5.-)

Contact et Info : 022 341 04 08
ou mq.vernier@fase.ch

Kermesse à Vernier

Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 mai 2007 à la salle communale de Vernier-Place.

Vendredi dès 19h30 repas.
La soirée sera animée par le Jazz band "Old Timer".

Samedi dès 15 h ouverture des divers stands pour le plus grand bonheur de tous.

15h30 animation sur scène par les servants de messe de notre paroisse
Dès 19h30 repas.

20h30 soirée animée par le Cercle Choral de Genève.

Dimanche dès 11 h ouverture des stands, apéritif animé par "Les Joyeux Retraités".

Dès 12h30 repas.

14h30 animation sur scène par les servants de messe de notre paroisse
Clôture de la manifestation à 17h.

Un panier est déposé au fond de l'église pour récolter les lots pour la brocante. Nous avons encore besoin de bénévoles pour les différents stands. Vous pouvez vous adresser à Marie Darbellay (tél. 022 341 09 51). En cas d'absence, un message peut être laissé sur son répondeur.

Une date et un lieu à retenir...

le samedi 19 mai à Vernier Village... et vous pourrez venir dénicher des trésors au Vide Grenier dès 12h, mais aussi vous restaurer et vous amuser à la «Fête au Village» de 12h à 20h.

Organisateurs : collectif d'associations du village

A la Macav

Du 23 avril au 19 mai 2007

Pierre Duborgel «Fleurs des Alpes»
Gouaches sur bois

Rue du Village 52, Vernier-Village

Chorale

Des habitants de Châtelaine-Balexert souhaitent fonder une petite chorale sympathique dans le quartier. Pour cela, ils sont à la recherche d'une personne bénévole afin de diriger cette chorale, ainsi que de chanteurs/chanteuses pour renforcer ce groupe.

Pour information : Yvonne Tornare, 022 796 08 50 les lundi et mercredi matin.

Basket

L'ES Vernier Basket organise le 6e Tournoi international vétérans

16 équipes joueront sur 3 terrains le Samedi 2 juin de 9h à 18h au Centre sportif du Bois-des-Frères.

Club d'enfants

Samedis 21 avril et 12 mai

Club d'enfants de 14h30 à 17h30
Jeux, chants, histoires et goûter.

Association évangélique de Vernier, via Monnet 6, 1214 Vernier
Tél. 022 860 24 52

Le Village de Vernier

existe-t-il encore?



Au chemin de Sales, les places de stationnement attirent les véhicules

Sans verser dans la nostalgie d'une époque révolue, force est de constater que le caractère villageois de Vernier diminue un peu plus chaque année.

Les aménagements réalisés concourent fortement à cette perte d'identité et cela est fort regrettable. Le chemin de Sales, dès l'instant où des places de stationnement ont été créées, s'est transformé en une vulgaire route alors que le caractère campagnard aurait pu être préservé avec la ferme et ses chevaux en face des nouvelles constructions. Que dire de ces poteaux en plastique noir qui délimitent les places de stationnement alors qu'avant il n'y avait pas de véhicules stationnés dans ce chemin pour la simple raison qu'un immense parking existe sous les immeubles, réservé à ses locataires. A l'évidence les places de stationnement attirent les véhicules... ce que l'on savait depuis longtemps.

La rue du Village, les chemins des Vidollets et de la Crotte au Loup ont également été copieusement équipés de ces bornes d'une laideur rarement égalée. On aurait pu s'attendre à l'utilisation d'un mobilier urbain mieux choisi (ça existe) et correspondant mieux au caractère des lieux. C'est entre autre par ce type d'aménagement que l'on défigure des quartiers.

Dans un autre registre, la commune a acheté la parcelle située derrière la poste. Si la réalisation d'un parking souterrain devait y être envisagée, avec sortie sur la route de Peney, l'AIVV demandera à ce qu'il comporte un maximum de places sur plusieurs niveaux afin que la rue du Village soit enfin débarrassée des véhicules ventouses qui l'ont squattée depuis des années ; seules quelques places de courtes durées devront être maintenues pour assurer un accès limité

dans le temps au village mais accessible à tout un chacun. Cela impliquera un réel contrôle du respect des temps de stationnement.

S'agissant de la politique communale en matière d'implantation de centres commerciaux, elle est pour le moins surprenante et déroutante. Certains partis favorables à l'implantation d'un nouveau centre commercial sur une parcelle vierge de toute construction à la Croisette (Ikea) s'opposent maintenant à l'agrandissement de celui de Balaxert sous prétexte que le trafic sera ingérable et que l'on a mieux à offrir en termes d'aménagement... et l'on peut lire dans des rapports émanant de la Mairie qu'il est préférable d'agrandir le centre commercial de Balaxert plutôt que d'en créer un ailleurs... !

Il est vrai que le tram est plus pratique pour aller acheter une chemise... plutôt qu'un lit et une armoire !

Nous espérons que suite aux élections les nouveaux élus, conseillers municipaux et administratifs seront plus attentifs et ouverts à ces questions d'aménagement.

L'AIVV souhaite un aménagement qui soit respectueux des habitants du Village ; c'est parfaitement possible mais cela nécessite un petit peu plus de... sensibilité.

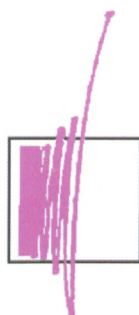
Dans tous les cas l'AIVV demeure attentive aux projets en cours.

Le Comité
AIVV - CP 434 - 1214 Vernier

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



La MOAL fête ses 40 ans



Maison de Quartier Aire - Le Lignon

Comme annoncé dans le numéro précédent, la Maison de Quartier d'Aire - Le Lignon fêtera cette année ses 40 ans ! L'association souhaite marquer cet événement en organisant des soirées à thèmes et une grande fête placées sous le thème de l'intégration intergénérationnelle et culturelle des habitants de la Commune, du 1er au 5 mai 2007.

Nous rappelons aux habitants qui le souhaitent, qu'ils peuvent nous faire parvenir leurs souvenirs ou témoignages par rapport à la Maison de Quartier en nous contactant

- par téléphone 022 970 06 90
- par fax 022 970 06 91
- par e-mail : 40ans@mqal.ch

Programme

(sous réserve de modifications)

Mardi 1er mai 2007 : Vernissage de l'expo rétrospective des activités de la Maison de Quartier. Verrée et retrouvailles des anciennes figures, usagers, animateurs, membres du comité et présidents, discussion et débat autour de la place, l'implication et l'évolution de la Maison de Quartier.

Mercredi 2 mai : Expo et projection.

Jeudi 3 mai : Grand débat sous chapiteau sur le thème de l'animation socioculturelle pour l'intégration.

Vendredi 4 mai : Sous chapiteau et à la Maison de Quartier : chorales des écoles d'Aire et du Lignon, discours officiels, repas communautaire, musique, expo, stands divers, disco, etc.

Samedi 5 mai : Sous chapiteau et à la Maison de Quartier : grand bal disco avec La Fanfare du Chombier, spectacle de cirque, spectacle de danse, stands associatifs, expo, musique,

diverses animations pour les enfants, les ados et les adultes, etc.

Nous vous attendons nombreux durant toute la semaine !

Retrouvez le programme complet et en détail sur notre site internet : www.mqal.ch

Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon, 12bis ch.Nicolas Bogueret, 1219 Aire

40 ANS !!
"ANIMATION SOCIOCULTURELLE POUR L'INTÉGRATION : ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES"
1 AU 5 MAI 2007

LA MAISON DE QUARTIER D'AIRE-LE LIGNON FÊTE SES

DÉBATS, MUSIQUE, SPECTACLES, EXPOS, REPAS, CIRQUE, REPAS COMMUNAUTAIRE, CHÂPITEAU, STANDS ASSOCIATIFS, PROJECTIONS, CONCERTS, MANÈGES, DANSE, BALS, DISCO, ANIMATIONS DIVERSES, ...

OPÉRA-BOUFFE

de

Jacques Offenbach

Omphée aux Enfers

Salle des fêtes du Lignon

Le Lignon • Genève

8 et 11 mai à 20h

13 mai à 17h

Prélocations: Stand Info **balexert**



www.fnac.ch

Renseignements: Service de la culture de Vernier 022 306 07 80

www.vernier.ch